

Ecrit par le 18 mai 2026

A la découverte du Ventoux sauvage



Du 22 au 24 mai 2026, [le Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#) célèbre la 20^e Fête de la nature à travers une série de rendez-vous immersifs où chauves-souris, castors, chiens de protection, araignées et jeunes explorateurs deviennent les guides d'un territoire vibrant. Balades crépusculaires, rencontres pastorales et initiations naturalistes composent un programme pensé comme une invitation à ralentir, observer et redécouvrir le vivant au plus près.

Sous les reliefs encore frais du Ventoux, la nature bruisse, veille, rampe, vole et se révèle à qui ouvre les yeux au-delà des sentiers battus. À l'occasion de la 6^e édition de la Fête de la nature, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux transforme villages, sous-bois et rivières en terrain d'exploration sensible. Ici, pas de grand spectacle tapageur : seulement la promesse d'approcher un monde discret, souvent méconnu, parfois mal aimé.

Ecrit par le 18 mai 2026

Les ombres fascinantes de la nuit

À Caromb, la tombée du jour devient un théâtre noir et silencieux. Longtemps entourée de croyances obscures, [la chauve-souris](#) continue de nourrir fantasmes et peurs irrationnelles. Pourtant, derrière son vol imprévisible se cache l'un des mammifères les plus précieux de nos écosystèmes. Lors de la sortie « Chauve qui peut ! », proposée avec le [Naturopère](#), les participants sont invités à dépasser les légendes pour découvrir l'animal avec sa morphologie étonnante, sa navigation par ultrasons, sa fragilité, aussi, face aux bouleversements environnementaux. Puis vient le moment où la lumière baisse réellement. Lampe torche en main et détecteur d'ultrasons à l'oreille, chacun s'avance dans l'obscurité avec cette sensation d'entrer dans un territoire qui appartient à un autre monde. Le Ventoux révèle alors son visage nocturne, discret fourmillant de vie. **Chauve qui peut ! Caromb, vendredi 22 mai de 20h à 22h. Prévoir son pique-nique.**



Chien de protection, le patou et un troupeau de brebis DR

Au cœur du pastoralisme

Ecrit par le 18 mai 2026

À Venasque, changement d'ambiance mais même immersion. Le rendez-vous 'Patou, pas touche !' ouvre les portes du quotidien pastoral avec l'éleveuse de brebis, Catherine Taillefer qui doit faire face au retour des grands prédateurs -le loup, dont le retour sur son territoire historique est soupçonnée depuis 2008 - qui ravive les débats et révèle la présence des chiens de protection. Cette rencontre propose de comprendre le rôle essentiel des [patous](#) auprès des troupeaux, mais aussi les gestes simples permettant une cohabitation sereine entre randonneurs, chiens et brebis. Loin des discours abstraits, le pastoralisme se raconte ici à hauteur d'humain, dans la poussière des chemins et la patience du travail quotidien. La démonstration de chiens de conduite vient rappeler combien ce lien entre l'éleveuse et ses animaux relève d'une intelligence collective façonnée par des siècles de montagne. **Patou, pas touche ! Venasque, samedi 23 mai de 9h30 à 11h30.**

Le castor, fantôme des rivières

Lorsque le soleil décline sur les berges de l'Ouvèze, une autre présence se devine. Quelques branches rongées, un tronc taillé en pointe, des remous presque imperceptibles : [le castor d'Europe](#) n'est jamais très loin. À Entrechaux, l'accompagnateur en montagne [Pierre Peyret](#) guide les visiteurs dans cette attente particulière propre aux sorties crépusculaires. Observer le castor impose une qualité devenue rare : la patience. Il faut apprendre à ralentir, à écouter l'eau, à distinguer le mouvement du silence. L'animal, autrefois menacé, symbolise aussi le retour progressif d'une biodiversité dans certains espaces et lorsque les conditions le permettent. Plus qu'une simple balade, cette rencontre devient une initiation à l'attention et l'observation. **Rencontre crépusculaire avec le castor. Entrechaux, samedi 23 mai de 18h à 21h.**

Ecrit par le 18 mai 2026



Copyright NAssauge

Les mal-aimées reprennent leur place

À Méthamis, [les araignées](#) sortent elles aussi de l'ombre. Avec l'association Fils et soies, la sortie 'Super-prédateur !' propose de regarder autrement ces créatures qui provoquent souvent davantage de frissons que de curiosité. Guidés par une arachnologue, les participants découvrent des chasseuses sophistiquées, essentielles à l'équilibre écologique. Quatre paires d'yeux, une architecture corporelle fascinante, des stratégies de prédation redoutables : l'araignée apparaît soudain moins inquiétante que prodigieusement adaptée. L'expérience joue précisément sur cette frontière entre appréhension et fascination. Une manière de rappeler que la connaissance reste souvent le meilleur antidote à la peur. **Super prédateur ! Méthamis, dimanche 24 mai de 9h30 à 12h.**

Apprendre la nature en jouant

Le programme n'oublie pas les plus jeunes. À Vaison-la-Romaine, les enfants deviennent explorateurs le temps d'une [course d'orientation au parc Théos](#). Carte en main et boussole autour du cou, ils apprennent à se repérer, chercher des balises et lire un paysage. Cette initiation simple revêt une dimension précieuse : celle du rapport direct au terrain, à l'espace et au mouvement. Car ces Rendez-vous du Parc

Ecrit par le 18 mai 2026

défendent aussi cela : une écologie vécue, sensible et concrète. Une manière de comprendre le territoire depuis l'expérience elle-même. Objectif ? Se repérer, réfléchir et se déplacer le plus rapidement possible tout en s'amusant avec [Cédric Demangeon](#), accompagnateur en montagne. Pour les enfants à partir de 2 ans. **Course d'orientation pour les pitchounes. Vaison-la-Romaine, dimanche 24 mai de 9h à 12h.**

Les infos pratiques

Rendez-vous du Parc, spécial Fête de la nature. Du 22 au 24 mai 2026. [Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#). Vaucluse : Caromb, Venasque, Entrechaux, Méthamis, Vaison-la-Romaine. Les inscriptions s'effectuent en ligne et le programme complet est disponible [ici](#). 04 90 63 22 74 et contact@parcduventoux.fr. Tous les rendez-vous du parc [ici](#). Programme complet [ici](#). Inscriptions en ligne via Framafom [ici](#).

Mireille Hurlin



DR, Course d'orientation

Sans Transition ! à Malaucène, Quand l'eau se fait démocratie



Après plusieurs rencontres organisées en Vaucluse, le cycle porté par le média engagé [Sans Transition !](#) se poursuit avec un 3e opus consacré à la '[démocratie de l'eau](#)'. Une réflexion de fond, portée notamment par son directeur de publication [Julien Dezécot](#), qui interroge la gouvernance d'une ressource devenue critique. Il s'agit du projet « Les pieds dans l'eau », une conférence-débat avec [Sophie Gosselin](#), Docteure en philosophie, se tiendra le 17 avril à 18h à [Malaucène](#), intitulée : « Construire la démocratie de l'eau ». Un temps fort offert grâce au soutien du [Programme Leader](#), en partenariat avec [le Parc Naturel régional du Mont-Ventoux](#), la Ville de [Malaucène](#) et la [Fondation Macif](#). Infos et réservation [ici](#).

Ecrit par le 18 mai 2026

Comment partager une ressource vitale sous tension ? C'est la question au cœur de la rencontre « Construire la démocratie de l'eau », nouvelle étape d'un cycle engagé sur le territoire. L'initiative s'inscrit dans une dynamique plus large portée par le média Sans transition !, qui milite pour une approche territoriale et participative des grandes transitions.

L'eau, enjeu démocratique

Derrière le concept, une idée forte : faire de l'eau un bien commun réellement débattu, partagé et gouverné collectivement. Une nécessité dans un contexte de tensions croissantes entre usages agricoles, industriels et domestiques, exacerbées par le changement climatique. Cette rencontre, avec Sophie Gosselin, prolonge une série d'événements déjà ancrés dans le territoire vauclusien. À Mazan notamment, un colloque d'envergure avait réuni scientifiques, élus et acteurs locaux autour d'un constat sans appel : « le système de l'eau est en crise », entre raréfaction des ressources et dégradation de leur qualité. Dans un autre temps fort, la question de la sobriété hydrique avait également été mise au cœur des échanges, soulignant la nécessité de repenser en profondeur les usages et les modèles de gestion.

[Colloque à Mazan : « L'eau, une urgence vitale » - Comprendre, partager, préserver](#)

Du constat à la participation citoyenne

Cette demande d'associer le citoyen aux décisions portant sur la sauvegarde et la distribution de l'eau rejoint des réflexions plus larges sur la gouvernance de l'eau en France, où les dispositifs existent mais peinent parfois à équilibrer les intérêts entre acteurs économiques, collectivités et société civile. L'enjeu ? Il est de mieux répartir une ressource de plus en plus rare et de redonner une légitimité démocratique aux arbitrages. Dans cette perspective, la notion de « démocratie de l'eau » fait des territoires des lieux d'expérimentation collective, où les solutions émergent au plus près des réalités locales.

Un territoire observé par les experts et scientifiques

Le Vaucluse, marqué par des épisodes de sécheresse récurrents et une pression accrue sur les nappes phréatiques, apparaît comme un terrain particulièrement révélateur. Longtemps considérée comme abondante, la ressource s'avère aujourd'hui fragile, obligeant à repenser les équilibres. L'eau n'est plus seulement une question technique ou environnementale, mais un sujet profondément politique et sociétal.

Une pédagogie du débat

À travers ces rencontres, Sans transition ! joue un rôle de médiateur entre savoirs scientifiques, décisions publiques et attentes citoyennes. Une ligne éditoriale fidèle à l'ADN du média, qui se définit comme un acteur du débat territorial, « du local au global ». L'ensemble de ces études et réflexions entrepreneuriale et citoyennes oeuvrent à éviter que la crise de l'eau ne se transforme en crise sociale. L'eau n'est plus une ressource stable. Elle devenue un facteur de tension, d'adaptation et de

Ecrit par le 18 mai 2026

transformation des territoires. En Vaucluse comme ailleurs, la question n'est plus de savoir si la gestion de l'eau doit évoluer, mais comment, sur quels critères et avec qui.

[Sobriété en eau : des solutions au cœur du débat](#)

Les chiffres de l'eau en Vaucluse

Près de 171 millions de m³ : volume total d'eau prélevé en 2021 dans le Vaucluse (79 millions dans les nappes, 92 millions dans les cours d'eau) ;

86%, c'est la part de ces prélèvements destinée à l'agriculture, loin devant l'industrie (13%) et les usages domestiques (1%).

De -10 à -30 %, c'est la baisse attendue des ressources en eau d'ici 2050 sous l'effet du changement climatique.

Les nappes sont souvent basses : notamment dans des secteurs comme Cavaillon ou la moyenne Durance, régulièrement en déficit.

L'eau, une ressource contrastée : abondante en apparence avec le Rhône, la Durance et la Sorgues, mais très dépendante des cycles climatiques et des prélèvements.

Des sécheresses récurrentes rythmées par des épisodes de chaleur et de déficit de pluie marqués à l'exception, bien entendue, de cette année qui s'est révélée particulièrement pluvieuse.

Le Vaucluse n'est pas un territoire 'sans eau', mais un territoire où la pression sur la ressource devient structurelle, entre agriculture intensive, croissance démographique et changement climatique.

Les infos pratiques

Troisième opus du projet « Les pieds dans l'eau », après les rencontres avec Charlène Descollonges puis Freddy Rey, cette nouvelle conférence-débat avec Sophie Gosselin, Docteure en philosophie et autrice, est proposée le vendredi 17 avril à 18h à Malaucène. Intitulée : Construire la démocratie de l'eau, Sophie Gosselin sera interviewée par Sans transition! lors d'un grand entretien, suivi d'échanges avec les entreprises, associations, collectivités et citoyens du territoire. Parmi lesquels : Jacques V. Paget, représentant de France Nature Environnement Vaucluse à la commission consultative des usagers du syndicat Rhône Ventoux, Magali Jameux, chargée de mission eaux et rivières au Parc du Luberon et animatrice du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Calavon-Coulon, ainsi que le collectif citoyen de l'eau d'Avignon. Inscription [ici](#).

Mireille Hurlin

Ecrit par le 18 mai 2026

Des collégiens plantent 350 arbres à Mazan



Au cours du mois de janvier, une journée autour de la nouvelle filière 'Graines du Ventoux' portant sur la culture et la transformation de céréales et légumineuses a été organisée à Mazan pour sensibiliser les collégiens à l'importance de l'arbre.

La filière 'Graines du Ventoux', portée par le tiers-lieu sorguais [La Grange des Roues](#) et [AGRIBIO 84](#) en collaboration avec le [Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#), vise à relocaliser la production alimentaire et à diversifier tant les productions que les revenus des agriculteurs du territoire.

Dans ce cadre, l'association 'Des enfant et des arbres', en partenariat avec cette filière, a organisé une journée de plantation d'arbres à la [Ferme du Rouret](#) à Mazan où les élèves du collège André Malraux ont planté 350 arbres de 20 essences différentes.

Financée par l'État à travers le Pacte en faveur de la Haie, déployé par le Parc sur le territoire, cette

Ecrit par le 18 mai 2026

opération a permis de sensibiliser les jeunes à l'importance de l'arbre. Ils étaient encadrés par plusieurs agriculteurs du territoire et ont pu planter 150m de haies et 450m d'arbres alignés.

Festival Ventoux Saveurs : valoriser les producteurs, les savoir-faire et les produits de terroir



La présentation du bilan du [Festival Ventoux Saveurs 2025](#) s'est tenue mardi soir au Château Pesquié à Mormoiron. Cette 18e édition est un millésime positif, avec 88 animations proposées par 71 organisateurs dans 30 communes du [Parc Naturel Régional du Ventoux](#) (PNR). Des pistes de développement pour l'édition 2026 ont aussi été abordées.

Une soixantaine de personnes sont venues assister à cette réunion-bilan qui a permis de montrer le

Ecrit par le 18 mai 2026

succès toujours grandissant du festival. « Cet événement qui se tient en arrière-saison est unique en France. Il propose toute une palette d'animations et d'activités sur six semaines en septembre et octobre », explique Jacqueline Bouyac, présidente du PNR du Mont-Ventoux.

Les personnes présentes :

- Bénédicte Martin, conseillère régionale de la Région Sud
- Jacqueline Bouyac, présidente du PNR du Mont-Ventoux et conseillère régionale de la Région Sud
- Max Raspail, conseiller départemental
- Florence Mutte, administratrice du Crédit Agricole Alpes-Provence.
- Organisateur des nombreuses animations de ce 18e Festival
- Partenaires institutionnels (Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre d'agriculture)

Deux chiffres :

- Budget total du Festival : 46 000 €
- 30 communes ont participé au festival sur les 37 du PNR du Ventoux

Projet alimentaire territorial

Le Festival Ventoux Saveurs a également pour mission de mettre en lumière les actions du Parc du Ventoux, comme son Projet Alimentaire Territorial dont l'objectif est de mettre en place les circuits courts et l'autonomie alimentaire. Il met également en valeur les nombreux produits du terroir portant la marque 'Valeurs Parc'. Cela a ainsi permis à 3 000 personnes ayant participé aux diverses manifestations, sans oublier les nombreux participants aux 7 Fêtes du terroir de la période, de rencontrer les producteurs et découvrir les produits du territoire du piémont du Ventoux. À titre d'exemple, Julie Christol, qui a fait visiter sa chèvrerie à Pernes-les-Fontaines avant de faire déguster ses fromages, a souligné les belles rencontres avec des familles attentives et captivées par ses explications.

Les nouveaux intervenants sur le Festival en 2025 :

- Auberge de Brantes
- Biocoop Carpentras
- Epicerie Jouvaud à Flassan
- Village de St Marcellin-lès-Vaison
- Les Plantes qu'Ondine à Bédoin
- L'Escargot du Ventoux à Bédoin
- Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse
- Domaine Les Hautes Briguières à Mormoiron
- Domaine de Champlong à Entrechaux

Plusieurs pistes de développement ont été évoquées pour l'édition 2026, qui débutera dès le 30 août prochain et qui s'étalera jusqu'au 25 octobre, comme des animations avec la Chambre des métiers et de l'artisanat, la participation au salon Med'Agri, des partenariats avec les écoles entre autres. Le thème portera autour des Saveurs savantes, s'inspirant de la Fête de la science édition 2026.

Ventoux : une aide pour les agriculteurs souhaitant renforcer leurs sols ou leur biodiversité



Le [Parc naturel régional \(PNR\) du Mont-Ventoux](#) lance un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) auprès des agriculteurs du territoire pour les aider à renforcer la résilience de leurs sols ou la biodiversité sur leurs parcelles.**

Dans le cadre du programme [RES-MAB](#), qui réunit sept Réserves de Biosphère méditerranéennes sur les questions de la résilience des territoires face au changement climatique, le PNR du Mont-Ventoux lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) destiné aux agriculteurs du territoire.

Cet AMI permettra aux agriculteurs choisis de bénéficier d'un coup de pouce pour renforcer la résilience

Ecrit par le 18 mai 2026

de vos sols ou de la biodiversité sur vos parcelles. 80 000€ seront répartis entre les dossiers sélectionnés, avec un plafond de 3 000€ par lauréat. Ces aides permettront aux agriculteurs de faire divers investissements, d'acheter du petit matériel ou encore de faire des analyses de sol. En parallèle, le Parc leur propose aussi deux parcours de formation autour des défis climatiques.

[Programme RES-MAB : les agriculteurs du Ventoux explorent les défis climatiques](#)

Qui peut candidater ?

L'AMI s'adresse à tout agriculteur dont l'activité a lieu sur le territoire de la Réserve de Biosphère du Mont-Ventoux et participant à un dispositif d'accompagnement aux changements de pratiques agricoles (parcours agri-explorateurs 'sols vivants', parcours agri-explorateurs 'biodiversité fonctionnelle', GIEE 'Lavan'ture', GIEE 'Pollinisateurs sauvages', Top'Irrig84) ayant un lien avec la gestion de l'eau, de l'énergie et/ou de la préservation de la biodiversité. Cela concerne aussi les porteurs de projet agricole dans le dispositif PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé) ayant du foncier sur le territoire et participant également à un dispositif d'accompagnement aux changements de pratiques agricoles.

Pour obtenir une aide, il sera demandé un reste à charge de 20% des dépenses au bénéficiaire. Celui-ci devra signer une convention de mandat avec le Parc du Mont-Ventoux, mais aussi installer les équipements avant mars 2027 (date de fin d'éligibilité des factures : 31 mars 2027). Il est possible de participer pour un investissement collectif mobilisant trois personnes minimum.

Pour plus d'informations sur le dossier de candidature, [cliquez ici](#).

Ventoux, l'artisanat au cœur du projet de territoire

Ecrit par le 18 mai 2026



À Carpentras, le [Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#) et la [Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse](#) ont scellé un partenariat renforcé pour trois ans. Une alliance destinée à consolider l'économie de proximité, structurer les filières locales et inscrire durablement l'artisanat dans la transition écologique du territoire.

Au pied du Mont Ventoux, les acteurs publics affûtent leurs stratégies. En ce mois de décembre 2025, [Jacqueline Bouyac](#), présidente du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, et [Valérie Coissieux](#), présidente départementale de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse, ont officialisé, à Carpentras, une convention de partenariat renforcée. La signature s'est tenue en présence du sous-préfet Yoann Toubhans, de nombreux maires, élus locaux et représentants du monde économique.

Une coopération déjà à l'œuvre

Cette convention vient formaliser une coopération déjà à l'œuvre depuis la création du Parc en 2020, la Chambre de métiers et de l'artisanat siégeant alors comme membre associé de son comité syndical. Le nouvel accord fixe un cap pour les trois prochaines années : soutenir l'artisanat comme pilier de l'économie locale et en faire un levier de développement durable. Métiers du bâtiment, de l'alimentation, de la réparation ou encore savoir-faire d'excellence, l'artisanat façonne autant le quotidien des habitants que l'identité locale.

Les entreprises artisanales premières entreprises de France

Au plan national, les Chambres de métiers rappellent que les entreprises artisanales constituent la 1re

Ecrit par le 18 mai 2026

entreprise de France en nombre d'établissements, un constat particulièrement appuyé dans les zones rurales et de moyenne montagne. La convention entend, ainsi, accompagner la croissance et la pérennité des entreprises artisanales, tout en les inscrivant dans les objectifs de la Charte du Parc au chapitre de la valorisation des ressources locales, du maintien des services de proximité, et de la préservation des paysages et du patrimoine.



Jacqueline Bouyac et Valérie Coissieux Copyright PNR Mont Ventoux

Cinq axes pour une économie de proximité durable

Le partenariat s'articule autour de cinq axes structurants. Le 1er vise le renforcement de l'économie de proximité, à travers le soutien aux entreprises locales, le développement des circuits courts et la consolidation des services essentiels. Un enjeu majeur dans un contexte de tension sur l'accès aux commerces et aux services en milieu rural.

Structurer les filières artisanales

Le 2e axe concerne l'émergence et la structuration de filières artisanales en lien avec les ressources du territoire : bois, pierre, plantes aromatiques ou productions alimentaires. Une logique de filière qui permet de mutualiser les compétences, de sécuriser les débouchés et de gagner en visibilité.

Ecrit par le 18 mai 2026

Le projet alimentaire territorial

Le 3^e pilier s'attache au déploiement du Projet Alimentaire Territorial, outil reconnu par les politiques publiques pour relocaliser l'alimentation, l'objectif étant de renforcer les passerelles entre agriculture, la transformation artisanale et la consommation locale.

Sans oublier les valeurs environnementales

Les deux derniers axes travaillent à ancrer les valeurs environnementales auprès des acteurs économiques via la sobriété énergétique, la qualité paysagère, le respect du patrimoine, la communication, la mise en réseau et la promotion collective des initiatives locales.

Une gouvernance partagée et suivie

Une commission de valorisation de l'économie de proximité a été créée pour évaluer les actions engagées, ajuster les priorités et en mesurer les impacts, au moins une fois par an. D'ailleurs, un bilan annuel sera présenté aux instances décisionnelles du Parc et de la Chambre de métiers pour un suivi politique et opérationnel détaillé. Objectif ? Faire de l'économie de proximité un héritage à préserver et un moteur d'avenir.

Mireille Hurlin

Programme RES-MAB : les agriculteurs du Ventoux explorent les défis climatiques

Ecrit par le 18 mai 2026



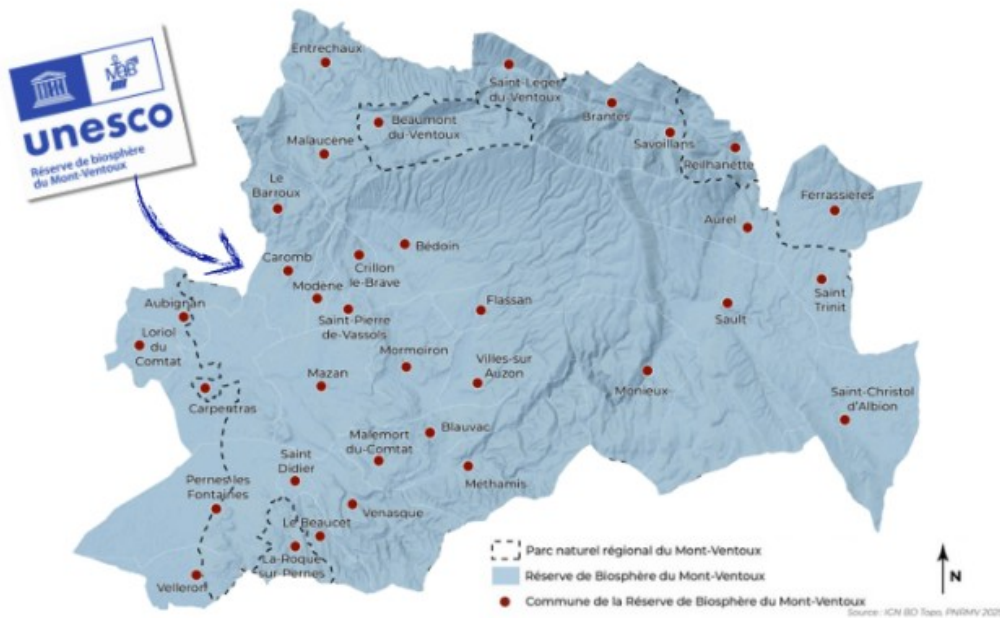
Le [Parc naturel régional \(PNR\) du Mont-Ventoux](#), l'[AOC Ventoux](#) et le [Campus Provence-Ventoux](#) (CFPPA) s'associent et proposent deux parcours de formation autour des défis climatiques à destination des agriculteurs du territoire, avec des ateliers et visites jusqu'au printemps 2027.

Dans le cadre du programme [RES-MAB](#), qui réunit sept Réserves de Biosphère méditerranéennes sur les questions de la résilience des territoires face au changement climatique, le PNR du Mont-Ventoux, l'AOC Ventoux et le CFPPA organisent des ateliers participatifs et des visites pour les agriculteurs de la Réserve de Biosphère du Mont-Ventoux.

Deux parcours de formation sont proposés : 'Sols résilients', qui a débuté au cours de ce mois de novembre, et 'Biodiversité fonctionnelle', qui commencera en mars prochain. Il est encore possible de [s'inscrire via le formulaire en ligne](#).

Ecrit par le 18 mai 2026

Etes-vous éligible ?



Le parcours 'Sols résilients'

Le parcours de formation 'Sols résilients' inclut des analyses de sols financées par le projet RES-MAB, tout comme le suivi individuel des parcelles par des experts et des investissements agroécologiques pour mettre en œuvre des changements.

Le parcours a commencé le 13 novembre dernier avec un atelier pour comprendre les mécanismes de la vie et de la fertilité des sols. Plusieurs ateliers se succéderont jusqu'en mars 2027 pour comprendre et interpréter une analyse de sol, ou encore déterminer une stratégie de préservation / amélioration en tenant compte des freins et leviers possibles. [Karim Riman](#), agro-écologue et [Caroline Sage](#), formatrice au CFPPA, interviendront au cours de ce parcours.

Trois visites seront organisées au cours du mois de janvier 2026 autour de différentes pratiques durables : agroforesterie, agropastoralisme, couverts, travail du sol, aménagements hydrologiques, etc.

Le parcours 'Biodiversité fonctionnelle'

En ce qui concerne le parcours 'Biodiversité fonctionnelle', qui débutera en mars 2026, le projet RES-MAB financera des investissements agroécologiques (nichoirs, pierriers, haies, mares...), ainsi qu'un suivi individuel sur les parcelles par des experts.

Plusieurs ateliers et visites auront lieu jusqu'en avril 2027 pour en apprendre davantage sur les pratiques agricoles favorables à la biodiversité, sur l'identification des aménagements et des espèces présentes sur

Écrit par le 18 mai 2026

les parcelles, mais aussi sur comment élaborer un plan d'action.

[Cécile Verrièle](#), formatrice au CFPPA, [Maxime Jacquot](#) et [Jérôme Lambion](#), chercheurs au [Grab](#) (Groupe de Recherche en Agriculture Biologique), et [Thierry Leroy](#), entomologiste au [Naturoptère](#) de Sérignan-du-Comtat, interviendront au cours de ce parcours de formation.

Sept nouveaux bénéficiaires de la marque 'Valeurs Parc naturel régional - Mont-Ventoux'

Le PNR du Mont-Ventoux poursuit son engagement en faveur d'un tourisme et d'une agriculture durables avec l'entrée de quatre producteurs et trois professionnels du tourisme au sein de sa marque 'Valeurs Parc naturel régional - Mont-Ventoux' qui compte désormais 27 bénéficiaires.

Les sept nouveaux :

Le Moulin à huile du Comtat (Caromb), le Château La Croix des Pins (Mazan), le Domaine de Fondrèche (Mazan), le Rucher Apaïa (Mazan), les Gîtes de Baye (Vaison-la-Romaine), le camping Les Verguettes (Villes-sur-Auzon), et le Domaine du Val de Sault (Sault).

Les Parcs Nationaux sont-ils en danger ?

Ecrit par le 18 mai 2026



Dans le budget prévisionnel 2026 élaboré sous l'ère Bayrou il était prévu un important coup de rabot dans les coûts de fonctionnement des Parcs Nationaux. Un tiers des effectifs serait menacé, les parcs perdraient leur statuts d'établissements publics et l'ensemble des parcs passeraient sous la tutelle de l'Office Français de la Biodiversité. Levé de boucliers du côté des parcs nationaux et pas que... L'économie aura-t-elle raison de ces espaces naturels d'exception ?

Un préalable s'impose. En France, il existe d'un côté les parcs nationaux, sur le modèle des grands parcs anglo-saxons. Au nombre de 11, ils ont pour vocation de sanctuariser des espaces naturels d'exception, et sont placés sous la tutelle de l'Etat, aujourd'hui le ministère de la transition écologique. De l'autre côté, les Parcs Naturels Régionaux (PNR), financés par les collectivités locales avec des vocations plus sociaux-économiques. Dans la région Sud, on compte pas moins de 3 parcs nationaux¹ et 9 PNR². Le coup de rabot qui nous intéresse aujourd'hui concerne les parcs nationaux.

Ecrit par le 18 mai 2026

Concernant les parcs nationaux ces mesures se traduiront par une réduction d'un tiers des effectifs

En plein cœur de l'été et dans la fièvre de la course aux diminutions des charges de l'État, les parcs nationaux, comme de nombreuses agences ou opérateurs publics, ont découvert qu'ils n'aillaient pas épargnés par les restrictions budgétaires à venir. Concernant les parcs nationaux elles se traduiront par une réduction d'un tiers des effectifs. « Faire mieux avec autant » affirme la ministre Agnès Pannier-Runacher. En l'occurrence il faudrait plutôt dire « faire plus avec moins ». Pour véronique Caraco Giodano, la secrétaire générale du syndicat national de l'environnement « On s'attaque aux agents publics en leur disant qu'ils sont responsables de la dette ».



Parc National du Mercantour © Dragon.S / CRT PACA

Écrit par le 18 mai 2026

C'est un vaste mouvement de recentralisation des services et opérateurs de l'État ayant une implantation territoriale qui se dessine

Mais au-delà de ces restrictions budgétaires c'est un vaste mouvement de recentralisation des services et opérateurs de l'État ayant une implantation territoriale qui se dessine. C'est le cas des parcs nationaux. Pour Michaël Weber, sénateur socialiste de la Moselle, et Président de la fédération des parcs naturels régionaux : « il s'agit d'une première étape conduisant à la suppression à terme de toutes ces agences ». Les parcs ont écrit à la ministre en soulignant que cette mise sous tutelle par L'OFB était une perte d'autonomie indispensable à leur bon fonctionnement. En effet, en perdant leur pouvoir décision et leur ancrage territorial les parcs nationaux perdront en efficacité. « Il s'agit d'être au plus des prés des acteurs locaux et des problématiques environnementales des territoires », affirment les patrons des parcs nationaux dans leur missive à la ministre. « Les parcs sont des modèles sans équivalent en matière d'intégration des politiques publiques et sont créateurs de valeurs socio-économiques nécessaires pour gérer des territoires exceptionnels qui sont des biens communs » affirment les patrons des parcs nationaux. Ainsi, les parcs ne disposeraient plus de pouvoirs réglementaires, ils devront en référer à l'OFB et ensuite ce sera aux préfets de statuer. Et hop deux étages de plus. C'est toujours cette idée que seul un pouvoir central est capable tout diriger. Circulez il y a rien à voir. Et pour finir de convaincre on avance les économies d'échelle réalisées. Imparable ou presque...en ces temps de disette budgétaire.

1. 1 Les parcs nationaux du Mercantour, de Port-Cros et des Calanques
2. 2 Les parcs naturels régionaux des Alpilles, des Baronnies provençales, de Camargue, du Luberon, du Mont-Ventoux, des Préalpes d'Azur, du Queyras, de Sainte-Baume et du Verdon

Garantir la gestion raisonnée et durable des eaux souterraines

Ecrit par le 18 mai 2026



Le [Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues](#) et les Parcs naturels régionaux du [Mont-Ventoux](#) et du [Luberon](#) ont réuni une cinquantaine d'élus et techniciens pour la préservation de la ressource en eaux souterraines. Des études mutualisées seront menées pour se projeter et sécuriser l'accès à l'eau potable.



Ils étaient une cinquantaine –élus et techniciens– à s'être réunis à Sault, en ce début de mois, pour

Ecrit par le 18 mai 2026

réfléchir à la manière de protéger l’approvisionnement en eau potable, face au changement climatique, aux impacts des activités humaines et à l’augmentation des prélèvements en eau.

Les organisations à l’œuvre

Le Syndicat mixte du bassin des Sorgues, la [Communauté de communes du Pays d’Apt Luberon](#) et les Parcs naturels régionaux du Mont Ventoux et du Luberon ont décidé, lors de cette réunion, de mutualiser les études et de se réunir en comité de pilotage, sur la ressource classée stratégique des ‘[Calcaires urgoniens du plateau de Vaucluse et de la montagne de Lure](#)’, qui alimente la Fontaine de Vaucluse, et sur la ressource stratégique du [synclinal d’Apt](#) ce qui couvre l’ensemble du territoire, du Mont-Ventoux à la Montagne de Lure, jusqu’au piémont du Luberon.

L’étude sur ‘Les ressources stratégiques en eau potable’

Cette étude s’appuiera sur l’ensemble des acteurs et les Comités de concertation locaux. «Une étape décisive pour la protection et la gestion durable des ressources en eau du territoire,» ont conclu les participants.

Définition de la feuille de route

Cette nouvelle rencontre du 4 mars avait pour objectifs de : Mieux comprendre ce qu’est une ressource stratégique en eau potable ; Appréhender le contenu et le déroulé d’une étude dédiée à ces ressources ; Échanger sur l’intérêt de mener une étude conjointe avec le territoire du synclinal d’Apt ; Définir le portage, la gouvernance et le financement de cette étude.

Lors d’une première rencontre le 15 novembre dernier à Revest-du-Bion (04), les participants avaient acté la nécessité de s’organiser collectivement pour assurer une gestion durable des ressources en eau souterraine. Ils avaient souligné l’importance de mener une étude approfondie sur ces ressources stratégiques, classées comme telles par le [Schéma Directeur d’Aménagement et de Gestion des Eaux \(SDAGE\) du bassin Rhône-Méditerranée](#).

Ecrit par le 18 mai 2026



Ecrit par le 18 mai 2026

Copyright Syndicat mixte du bassin des Sorgues